



# RAPPORT BIODIVERSITÉ ET CAPITAL NATUREL

2024

Crédit Mutuel  
**ARKEA**

DE NOUVEAUX LIENS POUR CHANGER DEMAIN

06

La biodiversité et le capital naturel,  
enjeux stratégiques  
pour le Crédit Mutuel Arkéa

---

09

La collaboration  
et le partage de connaissances

---

11

L'évaluation des dépendances  
et impacts des activités financières  
du groupe

---

16

L'intégration  
dans la gestion des risques

---

19

L'accompagnement des secteurs  
et filières clés pour les territoires

---

23

Orienter les flux financiers  
en faveur de la biodiversité

---

28

Les engagements  
en tant qu'entreprise

---

30

Des premiers objectifs  
à moyen terme

---

# INTRO- DUCTION

**L**a biodiversité, c'est-à-dire la diversité du tissu vivant de la planète, est un fondement essentiel de la pérennité et du bien-être des sociétés humaines. Une diversité aujourd'hui menacée par des modes de production et de consommation qui font peser des pressions de plus en plus fortes sur

les écosystèmes terrestres et marins.

Toute l'économie dépend du capital naturel. La biodiversité est en effet à l'origine de nombreux services : **des services dits "écosystémiques"**, comme notamment l'approvisionnement en matières premières ou l'accès à l'eau, et **des**

**services "de soutien"** tels que la régulation du climat, de la qualité de l'air et de l'eau ou encore la pollinisation.

La diversité du vivant conditionne également **un cadre de vie favorable** à une bonne santé physique et mentale.



**25 %**

des plantes et des animaux  
sont en risque d'extinction  
au niveau mondial<sup>1</sup>



**750 Mds \$/an**

Estimation des besoins  
de financements dédiés  
à la biodiversité  
au niveau mondial<sup>2</sup>



**vs 130 Mds \$/an**

Estimation du montant  
actuel des investissements  
consacrés à la biodiversité  
au niveau mondial<sup>2</sup>



**80 %**

des emplois dépendent  
de la biodiversité  
en France<sup>3</sup>



**2,3 à 5,3 Mds €**

Valeur de l'action des  
insectes pollinisateurs  
en France<sup>4</sup>



**596 000 ha**

ont été artificialisés en 10 ans  
en France, soit l'équivalent  
d'un département comme le Var,  
le Nord ou les Charentes<sup>5</sup>

1 - Source IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), Rapport 2019 : 25 % en moyenne des espèces concernant les vertébrés terrestres, d'eau douce et marins, les invertébrés et les plantes, plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont menacés d'extinction. 10 % des espèces d'insectes sont aussi menacées.

2 - Rapport Financing Nature de l'Université de Cornell de 2020

3 - Rapport Delannoy en 2016

4 - Évaluation réalisée dans le cadre de l'EFEE (Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques) en 2016

5 - Cour des Comptes en novembre 2020

Une prise de conscience est nécessaire pour faire évoluer les pratiques : mieux comprendre le rôle important du vivant pour préserver et restaurer la biodiversité. **Il devient urgent et primordial de protéger les services écosystémiques**, rendus gratuitement par la nature, en réduisant les pressions exercées par les activités humaines sur la biodiversité et en favorisant la conservation et la restauration des écosystèmes. Comme l'explique le 6<sup>e</sup> rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et le 1<sup>er</sup> rapport de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), **les luttes contre le dérèglement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité sont à mener de concert**, puisque ces deux enjeux sont étroitement liés et s'influencent mutuellement.

Pour les acteurs économiques, la perte de biodiversité représente à la fois **une source de risques financiers** et **une source d'opportunités** de repenser leurs modèles de développement. Face à cette problématique d'envergure, **les acteurs financiers ont un rôle majeur à jouer** par leur capacité à orienter les flux financiers vers des modèles de croissance plus durable. En cohérence avec sa Raison d'être et l'adoption de la qualité d'Entreprise à mission en mai 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a placé la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au cœur de sa stratégie. Il s'engage ainsi à **pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs, une finance qui s'inscrit dans la durée pour accompagner les transitions environnementale et sociétale**. Deux transitions prioritaires ont été retenues par le groupe pour guider ses décisions et ses actions : la transition vers une société inclusive et équilibrée sur les territoires et **la transition climatique et la préservation du capital naturel**.



**Le groupe Crédit Mutuel Arkéa intègre les enjeux de biodiversité à sa stratégie Finance durable.** Des actions concrètes sont menées au sein de ses différentes entités pour **initier une évaluation des impacts de ses portefeuilles de financement et d'investissement sur la biodiversité et de leur dépendance** ainsi que pour **orienter les flux financiers vers des projets intégrant le capital naturel**.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche d'**amélioration continue**, eu égard à la complexité et à l'interdépendance des enjeux. Le prérequis consiste en la montée en compétences de l'ensemble des parties prenantes afin de mieux appréhender les interactions entre l'économie et la nature.

Ce premier rapport "**Biodiversité et capital naturel**" publié par le Crédit Mutuel Arkéa a vocation à **présenter les différents leviers mis en place au sein du groupe pour :**

- intégrer les enjeux de biodiversité dans ses décisions de financement et d'investissement ;
- accompagner les parties prenantes du groupe sur les territoires pour comprendre les dépendances et les impacts de leurs activités sur le vivant, réduire les pressions sur la biodiversité et investir dans des solutions intégrant le capital naturel ;
- intégrer ces enjeux dans ses propres pratiques d'entreprise.

## DÉFINITIONS DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CAPITAL NATUREL

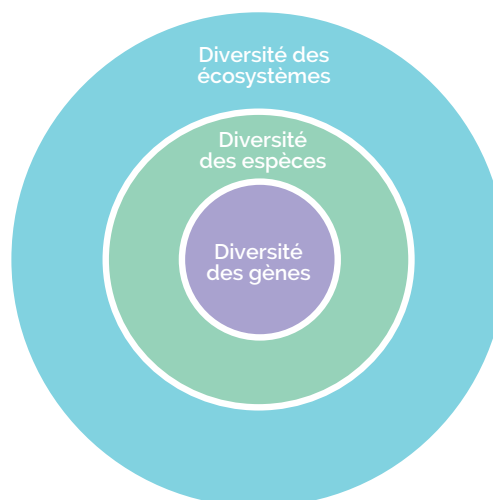
Dans son approche de la biodiversité et du capital naturel, le groupe Crédit Mutuel Arkéa adopte une définition large de ces notions et intègre dans ses travaux les enjeux de préservation des écosystèmes, des ressources naturelles terrestres et maritimes, la gestion de l'eau douce, ainsi que la lutte contre toute forme de pollutions. Il s'appuie pour cela sur

les travaux scientifiques menés au niveau international : notamment le rapport de l'IPBES et les travaux du SBTN (Science-Based Targets Network), réseau de plus de 45 organisations qui développe des méthodes et des ressources pour établir et mettre en œuvre des objectifs scientifiques pour la nature, tant pour les entreprises que pour les villes.

La **biodiversité** représente la **diversité biologique**, c'est-à-dire la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes. Elle regroupe les espèces animales, mais aussi les plantes, les insectes, les micro-organismes, etc. Elle englobe **3 niveaux de complexité interdépendants** : la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes.

Elle est le socle de la capacité d'adaptation du monde vivant : plus la biodiversité est riche, plus les interactions sont favorisées et la capacité d'adaptation renforcée.

LA BIODIVERSITÉ EST DÉFINIE PAR LA VARIABILITÉ  
DES ÉCOSYSTÈMES, DES ESPÈCES ET DES GÈNES



Le **capital naturel** représente le **stock de ressources naturelles, vivantes et non vivantes** comme les minerais.

Les **services écosystémiques** représentent **les services rendus gratuitement par la nature**. Ils sont essentiels à la vie humaine.

On peut les classer en **3 grandes catégories** :

- ▶ **approvisionnement** : matières premières, eau douce, énergie, minerais, ressources médicinales, biochimiques et génétiques...
- ▶ **régulation et soutien** : création et entretien des habitats, pollinisation, régulation de la qualité de l'air, régulation du climat, régulation de l'acidification des océans, formation et protection des sols, régulation des aléas et des événements extrêmes...
- ▶ **services immatériels** : apprentissage et inspiration, expériences physiques et psychologiques, loisirs, soutien identitaire... Les services immatériels peuvent générer des activités économiques comme le tourisme.



# LA BIODIVERSITÉ ET LE CAPITAL NATUREL, ENJEUX STRATÉGIQUES POUR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

## UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Le Crédit Mutuel Arkéa définit ses actions en faveur de la biodiversité sur la base de publications reconnues au niveau international.

► **Le rapport de l'IPBES<sup>6</sup>**, publié en 2019, qui livre une évaluation de la qualité des écosystèmes et définit les cinq facteurs de pression responsables de la perte de biodiversité :

- les changements d'usages des terres et de la mer ;
- la surexploitation des ressources ;
- le changement climatique ;
- la pollution ;
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

► **Les objectifs fixés par la COP15<sup>7</sup> de Kunming-Montréal** intégrant trois ambitions :

- la volonté de stopper l'érosion de la nature et de se mettre sur le chemin de la restauration d'ici 2030 ;
- la prise en compte des enjeux de consommation et de production ;
- la nécessaire mobilisation des fonds financiers.

► **La troisième Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (SNB)<sup>8</sup>** qui, au travers des différents axes et mesures, vise à favoriser la prise de conscience des acteurs économiques de toutes tailles afin qu'ils identifient leurs dépendances à la

nature et les impacts de leurs activités sur la biodiversité, adaptent leurs modèles économiques et l'allocation des ressources financières.

► **La Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)**, qui propose des recommandations et un cadre commun permettant aux institutions financières et aux entreprises d'évaluer, de suivre et de publier les risques financiers liés au déclin de la biodiversité. Les premiers travaux initiés pour intégrer la perte de biodiversité dans la gestion des risques du groupe s'appuient sur ces recommandations.

👁️ *Partie 4 • p.16*

6 - En 2019, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) a fait le constat qu'une partie importante de la diversité du vivant est aujourd'hui en voie d'extinction à l'échelle de quelques décennies avec des conséquences directes et gravissimes en termes de services écosystémiques pour les sociétés humaines : [https://files.ipbes.net/ipbes-web-prod-public-files/2020-02/ipbes\\_global\\_assessment\\_report\\_summary\\_for\\_policymakers\\_fr.pdf](https://files.ipbes.net/ipbes-web-prod-public-files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf)

7 - Convention sur la diversité biologique : <https://www.cbd.int/doc/c/obde/b7co/00co58bbfd77574515f170bd/cop-15-l-25-fr.pdf>

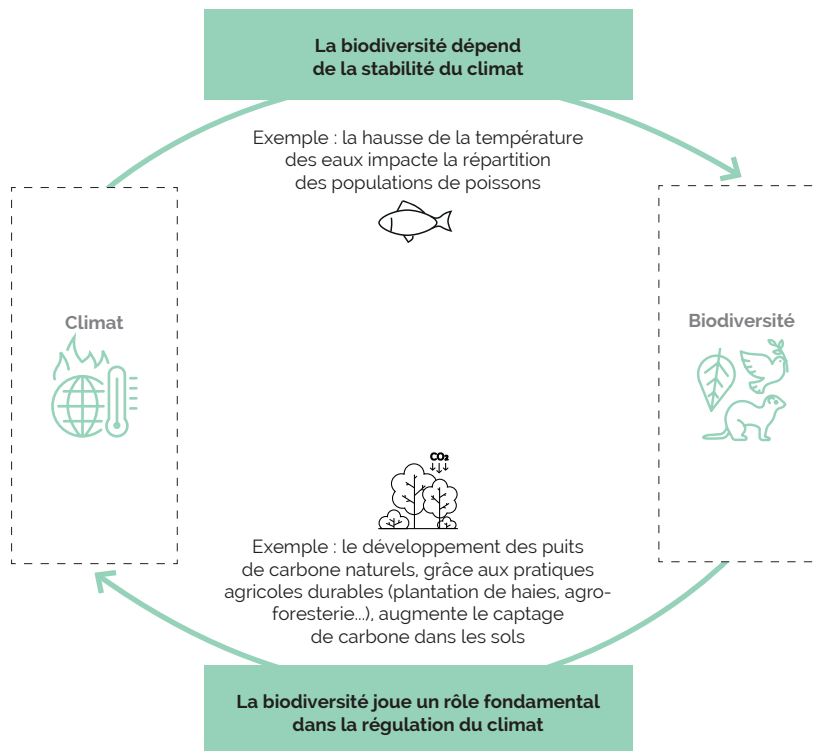
8 - Sources : Ministère de la transition écologique et BL Évolution : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Dossier-de-presse\\_SNB2030.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Dossier-de-presse_SNB2030.pdf)

## DES ENJEUX ÉTROITEMENT LIÉS AU CLIMAT

Le rôle des écosystèmes naturels pour absorber les émissions de Gaz à Effet de Serre et aider les pays à s'adapter au changement climatique a été clairement établi lors de la COP21 et dans le cadre de l'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015. Il est également scientifiquement reconnu que la biodiversité dépend de la stabilité du climat : **le changement climatique fait partie des cinq pressions responsables de la perte de biodiversité**. Les solutions pour lutter et s'adapter au changement climatique doivent prendre en compte la préservation et la restauration des puits de carbone naturels (océans, forêts et sols).

Convaincu de cette interdépendance entre climat et biodiversité, dès 2019, le Crédit Mutuel Arkéa consacre un axe de sa feuille de route Finance durable à la transition climatique et la préservation du capital naturel afin d'accompagner ses clients sur ces deux enjeux.

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PERTE DE BIODIVERSITÉ SE RENFORCENT MUTUELLEMENT



## DES ENJEUX MONDIAUX ET LOCAUX

L'érosion de la biodiversité présente des défis majeurs à la fois à l'échelle mondiale et sur les écosystèmes locaux.

La perte de biodiversité est en effet **un véritable enjeu au niveau mondial**. L'impact des activités humaines sur la biodiversité affecte des écosystèmes vitaux pour la planète. C'est le cas par exemple des forêts primaires, très riches en biodiversité et dont la destruction est essentiellement causée pour satisfaire les besoins alimentaires mondiaux.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa reconnaît qu'il peut avoir une influence indirecte sur ces grands

**enjeux planétaires, par ses financements et investissements au sein d'entreprises qu'elles soient nationales ou internationales, et du fait des chaînes de valeur de plus en plus complexes.** La mondialisation de ces chaînes de valeur entraîne des dépendances de l'ensemble des économies aux différents écosystèmes mondiaux.

Les enjeux de perte de biodiversité sont également présents **au niveau local**. Par exemple, la restauration et la préservation de la qualité des sols ainsi que la gestion des ressources en eau nécessitent de penser des solutions adaptées à chaque territoire en intégrant ses particularités

géographiques et naturelles, ses acteurs économiques et ses infrastructures. **Ces projets en faveur de la biodiversité doivent être initiés par l'ensemble des parties prenantes du territoire** : entreprises, collectivités locales, associations.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit dans cette démarche de coopération, fort de son positionnement de banque territoriale. **Le groupe souhaite apporter sa contribution active à la préservation des écosystèmes locaux, terrestres et maritimes, ainsi qu'à la préservation de l'eau douce.**

👁️ Partie 5 • p.19



## UNE GOUVERNANCE IMPLIQUÉE

Le Crédit Mutuel Arkéa est une banque coopérative et collaborative. Une identité forte qui se traduit notamment par une importante implication de sa gouvernance dans la définition de la stratégie du groupe, ses objectifs, ses engagements et leur mise en application. La gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa est garante de la démarche de durabilité du groupe.

La charte de l'administrateur du Crédit Mutuel Arkéa a été amendée en 2021 afin de matérialiser la nécessaire connaissance des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise, sources d'opportunités et de risques. Cet engagement vise à **renforcer la prise en compte de ces enjeux dans l'ensemble des travaux menés et des décisions prises** par le Conseil d'administration.

Une montée en compétences soutenue notamment par l'apport des comités spécialisés et la formation régulière dispensée aux administrateurs.

- Pour valider les orientations stratégiques du groupe, et afin d'assurer son rôle de surveillance des risques, le Conseil d'administration s'appuie sur les avis éclairés de ses comités spécialisés. La charte de chaque comité formalise également la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- **Les membres du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa ainsi que les administrateurs des filiales ont été spécifiquement formés sur la thématique de la biodiversité et des enjeux induits pour un acteur financier, respectivement en 2022 et 2023<sup>9</sup>.**

9 - Formation en présentiel pour le Conseil d'administration et en ligne pour les administrateurs des filiales



# #2

**LA COLLABORATION  
ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES**

---

**F**ace à la complexité des enjeux liés à la biodiversité, le Crédit Mutuel Arkéa est convaincu que **l'action doit être collective et coopérative**.

A l'instar de ses engagements et contributions auprès d'initiatives de la place financière en faveur du climat, le Crédit Mutuel Arkéa et certaines de ses filiales sont engagés au sein d'**initiatives dédiées à la préservation du capital naturel** au niveau international, et au niveau local en cohérence avec les préoccupations de leurs territoires d'implantation.

► **Les engagements de place en faveur de la biodiversité et du climat :**

- le Crédit Mutuel Arkéa a adhéré à Finance for Biodiversity Pledge en 2021 et a rejoint la Net Zero Banking Alliance en 2022 ;
- Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont adhéré à Finance for Biodiversity Pledge en 2021. Federal Finance Gestion est membre de l'Advisory Board de Finance for Biodiversity Pledge.

Ces engagements de place permettent de mieux prendre en compte les impacts des activités fi-

nancières sur le changement climatique et la perte de biodiversité et de mieux appréhender les dépendances au capital naturel.

► **Les communications**

En complément de sa contribution aux travaux de place, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à faire preuve de transparence à travers des publications présentant sa démarche.

- Conformément à sa Stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa publie chaque année, de façon volontaire, [un rapport climat](#), rédigé selon les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures<sup>10</sup>. Le Crédit Mutuel Arkéa y présente les interactions de ses différentes activités avec le climat et détaille la stratégie développée pour la prise en compte des enjeux climatiques, les travaux menés et les avancées réalisées.
- Dans leurs rapports répondant aux exigences de l'**Article 29 de la loi Énergie Climat**, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion rendent compte de leur stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité et communiquent sur les premières mesures des impacts de leurs portefeuilles sur la biodiversité. C'est également le cas de Suravenir et d'Arkéa Capital dans le cadre de leurs activités respectives.

► **Les contributions aux initiatives locales**

- En cohérence avec son positionnement de banque ancrée dans ses territoires, le Crédit Mutuel Arkéa soutient de nombreuses initiatives locales qui permettent de partager les connaissances et d'agir au plus près des préoccupations environnementales et économiques locales. Ces soutiens sont détaillés en partie 5.

🔗 [Partie 5](#) • p.22

## LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en place des actions de formation et de sensibilisation à destination de ses collaborateurs et, sur certaines thématiques précises, à destination des filières et métiers du groupe les plus concernés. Ces actions peuvent s'appuyer sur des experts externes au groupe. En 2022 et 2023 :

- Trois conférences, accessibles à l'ensemble des collaborateurs du groupe, ont été consacrées aux enjeux de la biodiversité, mondiaux et locaux :
  - > Les enjeux de la biodiversité pour un acteur financier ;
  - > Innover pour protéger les océans avec Pure Océan ;
  - > La problématique de l'eau douce en Bretagne.
- Des sessions de "la Fresque de la Biodiversité" et de "la Fresque Océane", ont été proposées à plus de 150 collaborateurs et administrateurs depuis 2022.
- Des webinaires dédiés à l'écoconception et à l'économie circulaire dans le secteur de l'immobilier et aux enjeux de la biodiversité pour un acteur financier ont permis de sensibiliser respectivement les collaborateurs de la filière immobilière du groupe ainsi que les membres de la filière Finance durable.
- Des actions de sensibilisation des collaborateurs sont également organisées localement par différentes entités du groupe, en partenariat avec des associations de protection de l'environnement.



## L'ÉVALUATION DES DÉPENDANCES ET IMPACTS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU GROUPE

---

**L**a première étape pour un acteur financier consiste à **comprendre et évaluer** ses dépendances aux services écosystémiques et **mesurer les impacts** de ses portefeuilles de

**financement et d'investissement sur la biodiversité**. Pour cela, il convient d'analyser les interactions entre les acteurs économiques et le capital naturel, via les services écosystémiques notamment.

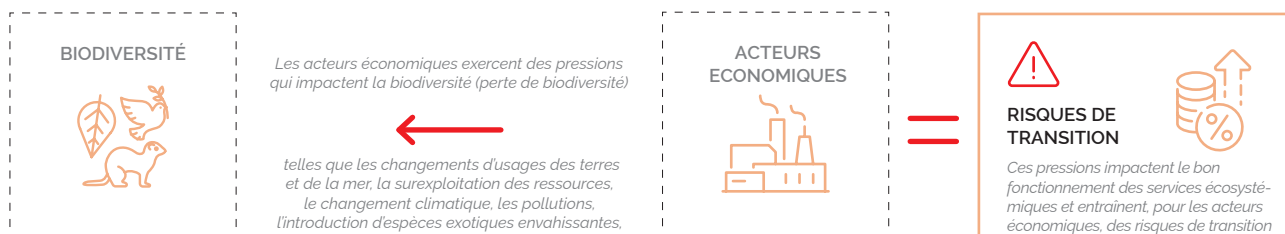
## L'INTERACTION ENTRE LA BIODIVERSITÉ ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### ► Les enjeux de la perte de biodiversité pour les activités économiques

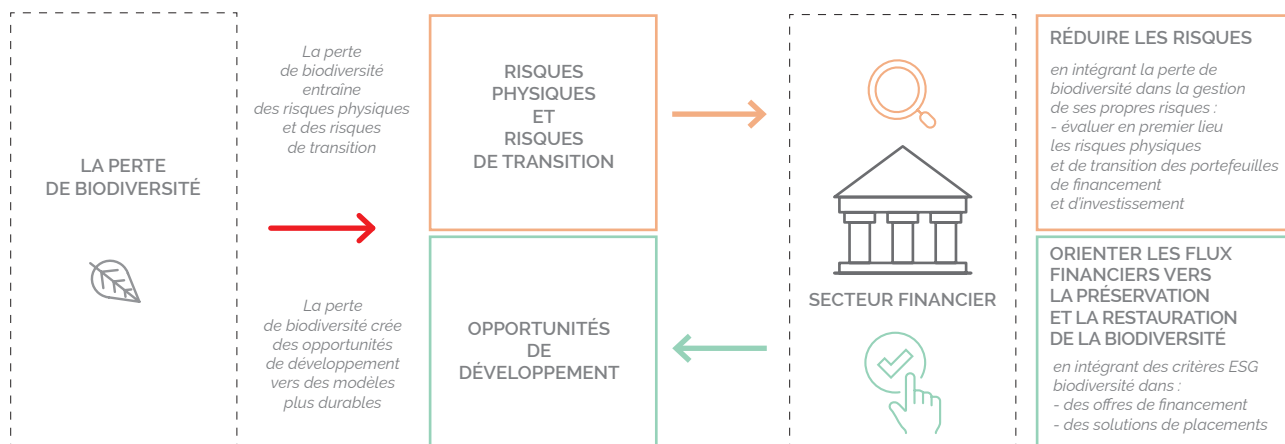
#### DÉPENDANCES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



#### IMPACTS DES PRESSIONS EXERCÉES SUR LA BIODIVERSITÉ



#### LES ENJEUX DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ POUR LE SECTEUR FINANCIER



► Les **dépendances** des activités économiques au capital naturel entraînent des **risques physiques** pour les entreprises. Les **risques physiques** désignent les pertes financières directes associées aux dommages causés par le déclin des services écosystémiques et de la biodiversité. Ces risques résultent de la dégradation de la nature et de la perte de services écosystémiques dont dépendent les

activités économiques. La dégradation ou la perte de certains services écosystémiques peuvent fragiliser la chaîne de valeur et le modèle économique d'une activité, d'un secteur. Les risques physiques peuvent être chroniques (exemple : déclin progressif des populations de pollinisateurs d'une région sur plusieurs années) ou aigus (exemple : zoonose, catastrophes naturelles).

► Les **activités économiques engendrent des pressions sur la biodiversité** : changements d'usages des terres et de la mer, surexploitation des ressources, changement climatique, pollution, introduction d'espèces exotiques envahissantes. Ces pressions impactent le bon fonctionnement des services écosystémiques et entraînent, pour les acteurs économiques, un risque

de transition et de réputation. Les risques de transition désignent les conséquences économiques résultant d'un désalignement entre les pratiques d'un acteur économique et les attentes de la société en matière de protection, de restauration, et de réduction de l'érosion de la biodiversité. Ils peuvent être provoqués, par exemple, par des changements de la réglementation, des politiques, de la jurisprudence, du sentiment des investisseurs, des préférences des consommateurs et des innovations technologiques.

Ces dépendances et impacts peuvent se traduire en risques financiers ainsi qu'en opportunités

pour le Crédit Mutuel Arkéa. De premières analyses ont été menées sur les portefeuilles de financement et d'investissement du groupe pour les évaluer. Afin de tenir compte des spécificités des métiers et de disposer d'une granularité suffisante pour mettre en place des plans d'action adaptés, des analyses ont également été réalisées au niveau de certaines entités.



## LES MÉTHODOLOGIES UTILISÉES PAR LE GROUPE

Dans cette démarche, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur différents travaux scientifiques disponibles et sur des outils reconnus par les initiatives de place. Ils permettent d'évaluer et parfois d'agréger différents indicateurs d'impacts et de dépendances à la biodiversité des portefeuilles d'investissement et de financement.

Le groupe utilise notamment la base ENCORE<sup>11</sup>, les travaux du Science-Based Targets Network (SBTN), l'outil GBS (Global Biodiversity Score)<sup>12</sup> en gestion d'actifs, ainsi que les recommandations de cabinets d'experts.

Les facteurs d'impacts et de dépendances sont multiples et complexes. C'est pourquoi, il est nécessaire, pour un ac-

teur tel que le Crédit Mutuel Arkéa, d'agréger de nombreux indicateurs complémentaires pour réaliser une analyse pertinente. Le groupe est toutefois conscient des limites des outils et des méthodologies de mesure disponibles ou en cours de construction<sup>13</sup>.

## L'ANALYSE DES IMPACTS ET DES DÉPENDANCES

### Sur le portefeuille de financement

Le groupe a réalisé une première analyse des impacts de ses portefeuilles de financement en s'appuyant sur la base ENCORE. Cette analyse a porté sur les encours de crédits des secteurs de l'immobilier, de la construction, de l'agriculture et

du commerce et a permis d'identifier les quatre pressions qui engendrent le plus d'impacts sur la biodiversité<sup>14</sup>. Il s'agit de l'utilisation des écosystèmes terrestres, de l'utilisation de l'eau, des émissions de GES et de la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

11 - La base ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) est un outil développé par la Natural Capital Finance Alliance en partenariat avec l'Initiative Finance du programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI) et le Centre de surveillance de la conservation de la nature des Nations Unies (UNEP-WCMC). Il permet d'évaluer les impacts et dépendances des activités à la biodiversité : <https://encorenature.org>

12 - Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont intégré le Global Biodiversity Score (GBS), outil développé par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance, qui permet aux entreprises et aux institutions financières de mesurer leur empreinte biodiversité.

13 - Concernant l'analyse sectorielle, les référentiels n'intègrent pas encore toutes les dimensions : les pressions sur la vie maritime et l'impact des espèces invasives restent sous-documentés. Le cycle de vie des produits et notamment l'utilisation des services ne sont pas toujours intégrés. Les modèles, mondiaux, n'intègrent pas suffisamment les spécificités locales ainsi que leur niveau de maturité sur des pratiques environnementales plus vertueuses. La géolocalisation des activités et l'identification des zones à forts risques de perte de biodiversité constitueront une étape complémentaire à l'analyse sectorielle du groupe.

14 - Ces secteurs représentaient 50 % des les activités de financement à destination des professionnels et des entreprises du périmètre bancaire du Crédit Mutuel Arkéa, hors CFCAL et Keytrade Bank, au 31/03/22, date de l'analyse.

## Sur le portefeuille d'investissements en gestion d'actifs

Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion et Suravenir ont également réalisé une première analyse des impacts exercés par leurs portefeuilles d'investissements sur la base de l'outil **Global Biodiversity Score (GBS)**, proposé par Carbon4 Finance et CDC Biodiversité<sup>15</sup>. Le GBS quantifie en MSA.km<sup>2</sup> (Mean Species abundance kilomètre carré) l'impact de ces pressions et mesure l'intégrité des écosystèmes et la surface impactée. Ces impacts peuvent ensuite être agrégés au niveau des portefeuilles.

Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion et Suravenir souhaitent développer une stratégie d'alignement avec les objectifs figurant dans l'Accord de Kunming-Montréal, adopté le 19 décembre 2022 à l'occasion de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15) de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique. Le suivi d'un indicateur d'empreinte biodiversité sur une part représentative de leurs portefeuilles d'actifs sera instauré.

**Il est important de noter que l'intégration de toutes les dimensions de la biodiversité dans les activités d'investissement du groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.**

## En matière de capital-investissement

Arkéa Capital a réalisé une mesure qualitative de l'empreinte biodiversité de son portefeuille en collaboration avec le cabinet BL Evolution. Cette mesure a permis d'identifier les secteurs prioritaires concentrant les principaux risques de transition (liés aux impacts sur la biodiversité) ainsi que les principaux risques physiques (liés à l'érosion de la biodiversité). Les résultats sont publiés dans le rapport Article 29 d'Arkéa Capital<sup>16</sup>. A partir de cet état des lieux, [Arkéa Capital a construit en 2023 sa stratégie biodiversité à horizon 2030.](#)

## L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ DE SURAVENIR

- Au 31 décembre 2022, l'empreinte biodiversité du portefeuille de Suravenir était de 882 MSA.km<sup>2</sup> (mean species abundance kilomètre carré). Cette mesure est réalisée sur les investissements en entreprises couverts par la base de données utilisée, soit 40 % de l'actif représentant un taux de couverture de 75,6 % des entreprises investies. Ce calcul correspond à la somme des impacts de biodiversité terrestre des entreprises multipliée par le ratio d'emprise du portefeuille de Suravenir (investissement divisé par la valeur d'entreprise, y compris les liquidités, de chaque émetteur).
- Il est à comparer à une empreinte de biodiversité de 1 452 MSA.km<sup>2</sup> pour un montant similaire investi sur le benchmark utilisé (80 % Bloomberg Euro Aggregate 5-7 ans, 10 % Eurostoxx50 et 10 % iBoxx EUR Liquid HY).
- > Définition de MSA.km<sup>2</sup> : un impact de 1 MSA.km<sup>2</sup> équivaut à l'artificialisation d'1 km<sup>2</sup> d'un écosystème vierge. Par exemple, 1 km<sup>2</sup> de forêt vierge transformé en parking est une perte de 100 % de MSA soit 1 MSA.km<sup>2</sup>.

15 - [https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/upload/docs/application/pdf/2023-07/rapport\\_article\\_29\\_federal\\_finance\\_gestion\\_exercice\\_2022\\_2023\\_06.pdf](https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/upload/docs/application/pdf/2023-07/rapport_article_29_federal_finance_gestion_exercice_2022_2023_06.pdf)  
[https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/upload/docs/application/pdf/2022-10/rapport\\_article29\\_spg.pdf](https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/upload/docs/application/pdf/2022-10/rapport_article29_spg.pdf)  
<https://www.suravenir.fr/wp-content/uploads/pdf/Rapport-LEC-2022-Suravenir-1.pdf>  
16 - [https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/RAPPORT%20ARTICLE%2029%20\(4\)-avec%20compression.pdf](https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/RAPPORT%20ARTICLE%2029%20(4)-avec%20compression.pdf)

## Dans la mesure de la performance extra-financière

Le groupe a développé sa propre méthodologie de mesure de la performance extra-financière. Cette méthodologie a vocation à **exprimer en euros les externalités positives et négatives** liées aux activités du groupe dans une approche globale, à la fois sur le volet environnemental et socio-économique<sup>17</sup>.

Elle est décrite dans un rapport disponible sur le site institutionnel [cm-arkea.com](http://cm-arkea.com). Une externalité caractérise le fait que le Crédit Mutuel Arkéa crée, par son activité, un effet externe en procurant à ses parties prenantes, sans contrepartie monétaire, une utilité ou un avantage de façon gratuite, ou au contraire une nuisance, un dommage sans compensation.

Sur le volet environnemental, cinq indicateurs, en lien avec les pres-

sions responsables de la perte de biodiversité, sont intégrés dans le calcul des externalités négatives et couvrent, suivant les indicateurs, le périmètre des activités de crédit ainsi les achats du groupe et sa politique Ressources Humaines :

- **l'artificialisation des sols** : l'indice de monétarisation correspond à la valeur associée à la perte des services rendus par les écosystèmes naturels (forêt, prairie, surface boisée) du fait de leur artificialisation<sup>18</sup> ;
- **l'eutrophisation des eaux** à travers la pollution induite par l'apport de phosphore et d'azote en agriculture, qui dérègle le bilan nutritif des eaux douces et de mer. L'indice de monétarisation représente le coût de dépollution, essentiellement associé au filtrage des eaux, permettant de limiter ces dommages<sup>19</sup> ;
- **les émissions de Gaz à Effet de Serre** : l'indice de monétarisation utilisé est la valeur tutélaire

du carbone qui désigne le "prix" de la tonne de carbone fixé par l'Etat dans le cadre de ses engagements (investissements dans la lutte contre le réchauffement climatique) tel que défini par le rapport Quinet (évaluation de l'action publique pour le climat)<sup>20</sup> ;

- **la consommation d'eau** : l'indice de monétarisation utilisé correspond au coût de distribution de l'eau<sup>21</sup> ;
- **la production de déchets résiduels** : l'indice de monétarisation utilisé correspond aux coûts des externalités liées à la production de déchets non valorisés<sup>22</sup>.

Pour l'année 2023, **les externalités négatives associées au volet environnemental au global dépassent le milliard d'euros**. Pour un million d'euros de financement accordés, le Crédit Mutuel Arkéa génère en moyenne 22 000 euros d'impacts environnementaux négatifs.



17 - Le périmètre couvert concerne les activités de financement des clients particuliers et professionnels (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Crédit Bail, Arkéa Direct Banque et Arkéa Banque Privée), les activités d'investissement (notamment le capital-investissement), les achats du groupe, ainsi que sa politique Ressources Humaines. La méthodologie s'appuie sur des indicateurs extra-financiers pertinents, issus de benchmark des initiatives de place, sur des domaines d'impacts environnementaux et socio-économiques. En l'absence de données réelles client, le groupe a adopté une approche dite sectorielle et progressivement, à la faveur de la collecte de données réelles client, elle évoluera vers une approche granulaire.

18 - Périmètre couvert : activités de financement de l'habitat des particuliers du Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Banque Privée et Arkéa Direct Bank

19 - Périmètre couvert : activités de financement des clients agriculteurs du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

20 - Périmètre couvert : les activités de financement des clients particuliers et professionnels (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Crédit Bail, Arkéa Direct Banque et Arkéa Banque Privée), les activités d'investissement (notamment le capital-investissement), les achats du groupe, ainsi que sa politique Ressources Humaines.

21 - Périmètre couvert : activités de financement des clients particuliers et professionnels (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Crédit Bail, Arkéa Direct Banque et Arkéa Banque Privée) ainsi que les achats du groupe.

22 - Périmètre couvert : activités de financement des clients particuliers et professionnels (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Crédit Bail, Arkéa Direct Banque et Arkéa Banque Privée) ainsi que les achats du groupe.



## L'INTÉGRATION DANS LA GESTION DES RISQUES

---

**L**e Crédit Mutuel Arkéa est responsable de la gestion de ses risques ESG, dont les risques liés à la perte de biodiversité. L'intégration des risques de perte de biodiversité

dans le cadre de gestion des risques du groupe consiste à mettre en place des dispositifs et outils pour les identifier, les mesurer, les encadrer et les surveiller.

## L'IDENTIFICATION DES IMPACTS DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ SUR LES RISQUES BANCAIRES ET ASSURANTIELS

En 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a identifié l'impact potentiel des risques de perte de biodiversité sur les risques classiques bancaires et assurantiels.

Il s'appuie sur une matrice de matérialité qui évalue le caractère significatif des risques qui pèsent sur l'activité du groupe à différents horizons temporels (court, moyen et long terme<sup>23</sup>) et selon une échelle à trois niveaux :

- matérialité faible (+)
- matérialité moyenne (++)
- matérialité forte (+++)

La matrice distingue, de façon indépendante, l'impact des risques physiques et l'impact des risques de transition en application de deux scénarios issus de la TNFD.

► Le scénario TNFD #3 « Sand in the gears » pour le risque physique – le plus pessimiste (= dégradation sévère des services écosystémiques).

► Le scénario TNFD #1 « Ahead of the game » pour le risque de transition – le plus optimiste/fort en termes de transition (= scénario de transition ordonné).

Cette matrice a été réalisée en interne : l'évaluation des risques de perte de biodiversité s'est basée sur un travail d'identification et d'analyse des canaux de transmission des risques de perte de biodiversité aux autres types des risques. Les sources utilisées sont la base ENCORE<sup>24</sup> complétée par des études internes quantitatives et prospectives.

La matrice conclut, sur l'horizon de moyen terme, à une matérialité forte de l'impact des risques de perte de biodiversité sur le risque de crédit et sur le risque stratégique et d'activité.

Pour le risque de crédit, des premiers dispositifs de mesure et de gestion des risques ont été mis en place.

 Partie 4 • p.18

Pour le risque stratégique et d'activité, le Crédit Mutuel Arkéa reconnaît l'impact potentiel des risques de perte de biodiversité sur sa stratégie, ce qui l'amènera à ajuster son modèle d'affaires pour intégrer les enjeux liés à la biodiversité.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES RISQUES DE PERTE DE BIODIVERSITÉ DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

| Catégorie de risques / Horizon     | Risque physique biodiversité                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                            | Risque de transition biodiversité                                                                            |                                                                                                               |                                                                                                              |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    | Court terme < 3 ans<br> | Moyen terme 3-10 ans<br> | Long terme > 10 ans<br> | Court terme < 3 ans<br> | Moyen terme 3-10 ans<br> | Long terme > 10 ans<br> |
| Risques de crédit                  | +                                                                                                          | +                                                                                                           | ++                                                                                                         | +                                                                                                            | +++                                                                                                           | ++                                                                                                           |
| Risques opérationnels              | +                                                                                                          | ++                                                                                                          | ++                                                                                                         | +                                                                                                            | ++                                                                                                            | ++                                                                                                           |
| Risques stratégique et d'activité  | +                                                                                                          | +                                                                                                           | ++                                                                                                         | +                                                                                                            | +++                                                                                                           | ++                                                                                                           |
| Risques d'assurance du conglomerat | +                                                                                                          | ++                                                                                                          | ++                                                                                                         | +                                                                                                            | ++                                                                                                            | ++                                                                                                           |

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

23 - Court terme = inférieur à 3 ans, moyen terme = 3 à 10 ans, long terme = supérieur à 10 ans.

24 - La base ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) est un outil développé par la Natural Capital Finance Alliance en partenariat avec l'Initiative Finance du programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI) et le Centre de surveillance de la conservation de la nature des Nations Unies (UNEP-WCMC). Il permet d'évaluer les impacts et dépendances des secteurs à la biodiversité : <https://encorenature.org>

## LA MESURE ET LE SUIVI DES ENCOURS DE FINANCEMENT EXPOSÉS

Le Crédit Mutuel Arkéa réalise également une mesure et un suivi trimestriels de l'exposition brute aux risques liés à la perte de biodiversité. L'approche utilisée est une approximation sectorielle, basée sur un référentiel permettant d'identifier, par secteur d'activité, les niveaux de risques liés à la perte de biodiversité. Ce référentiel se fonde sur l'analyse et l'agrégation d'études sectorielles produites par des sources reconnues et opposables (TNFD, UNEP, IPBES, SBTN, etc.). Ces études permettent d'objectiver le niveau de risque lié à la perte de biodiversité associé à un secteur d'activité selon une échelle à trois degrés : faible, moyen, fort. Sur le périmètre des crédits bancaires aux entreprises<sup>25</sup>, le référentiel permet un suivi des encours fortement exposés aux risques de perte de biodiversité :

- **risques physiques** en lien avec la dépendance des secteurs d'activité à la perte de biodiversité
- **et risques de transition** en lien avec les pressions exercées par les secteurs d'activité sur la biodiversité.

Réalisé trimestriellement dans le cadre du tableau de bord des risques, ce suivi est communiqué au Comité de Surveillance des Risques, au Comité Exécutif et au Comité des Risques et de Contrôle Interne du Crédit Mutuel Arkéa.

Le référentiel est également intégré dans le dispositif GRETA détaillé ci-après. Il permet d'identifier les secteurs fortement exposés aux risques de perte de biodiversité et de poser les questions adéquates aux entreprises concernées par le dispositif.

## L'INTÉGRATION DANS L'OCTROI DE CRÉDIT ET LE SUIVI DES PRÊTS AUX ENTREPRISES

Depuis juillet 2022, le Crédit Mutuel Arkéa déploie un dispositif interne de cotation des risques ESG. Baptisé GRETA (pour Global Risk ESG Topics Assessment), il repose sur un questionnaire destiné à collecter les données de risques ESG des grandes entreprises emprunteuses (chiffre d'affaires supérieur à 10 M€) afin de déterminer leur cotation de risques ESG. Il vise en particulier à évaluer les mesures prises par les entreprises pour atténuer les risques ESG auxquels elles sont exposées du fait de leur secteur d'activité. La cotation de risques ESG est intégrée au processus d'octroi et formalisée dans la décision de crédit bancaire.

Depuis 2023, le questionnaire intègre des questions portant sur la réalisation d'un diagnostic biodiversité. Courant 2024, le questionnaire sera enrichi de nouveaux facteurs de risques dont la gestion de l'eau et la gestion des déchets, enjeux en lien avec la biodiversité et la préservation des écosystèmes. L'outil GRETA est un dispositif commun qui s'applique aux entités concernées par l'octroi de crédit aux entreprises du Crédit Mutuel Arkéa : Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Financo, Arkéa Crédit Bail et Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.



<sup>25</sup> - hors CFCAL et Keytrade



## L'ACCOMPAGNEMENT DES SECTEURS ET FILIÈRES CLÉS POUR LES TERRITOIRES

### LES POLITIQUES DÉDIÉES À CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

#### L'accompagnement de secteurs à fort enjeu de transition

Certains secteurs, que le groupe accompagne, sont à la fois fortement dépendants du capital naturel, responsables de pressions exercées sur la biodiversité et également porteurs de solutions favorables

à la préservation et la restauration de la biodiversité. **Il s'agit notamment de l'agriculture, de la viticulture, des activités immobilières et maritimes.** Le groupe développe spécifiquement pour ces secteurs

des actions d'accompagnement qui se traduisent par l'adoption de politiques et/ou la constitution de filières dédiées. Ci-après, quelques exemples.



## L'agriculture, la viticulture et l'agroalimentaire

- La [politique sectorielle agriculture, viticulture et agroalimentaire](#) appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 vient renforcer les engagements de la politique d'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles adoptée en 2022, notamment dans l'accompagnement des transitions et par la mise en place de mesures de diligences renforcées relatives à la biodiversité.
- Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest accompagnent, de leur côté, les agriculteurs dans des démarches de transformation : **par exemple l'agriculture biologique, le programme éco-méthane Bleu-Blanc-Coeur** (démarche scientifique reconnue par l'ONU) **ainsi que le co-financement de bilans carbone** avec la Région Bretagne.
- Le Crédit Mutuel Arkéa a investi dans la **startup Agrilife Studio**, qui vise répondre aux enjeux de la tran-

sition agro-environnementale par des solutions innovantes, comme l'agriculture de précision, le stockage carbone, les bio-contrôles et bio-stimulants en substitution des pesticides.

- Le Crédit Mutuel Arkéa accompagne également **l'expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** et a souscrit en 2020 auprès de l'association d'agriculteurs, All'i'Homme, une prestation de service environnemental, visant à améliorer la rétention en eau de parcelles agricoles par le changement de cultures et de couvert végétal. Cette convention a été reconduite en 2023 pour trois nouvelles années. Ces pratiques contribuent à réduire le risque d'inondations et à favoriser la diversité biologique.
- Le fonds professionnel de capital-investissement (FPCI) à impact We Positive Invest d'Arkéa Capital accompagne **Gaïago, une solution innovante de revitalisation des sols**, depuis 2021.

## La filière immobilière

Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté une [politique de financement de l'immobilier](#), à travers laquelle il s'est engagé à réduire l'intensité carbone de ses financements habitat et réaffirme l'accompagnement de ses clients dans l'acquisition de biens présentant un bon niveau de performance énergétique et/ou dans la rénovation énergétique des logements et tout particulièrement des passoires énergétiques.

Le groupe développe à cet effet des offres et services dédiés à la rénovation énergétique des logements, enjeu important pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, et qui contribue également à réduire l'artificialisation des sols engendrée par les nouvelles constructions.



## La filière maritime

Les enjeux liés à la biodiversité marine sont intégrés dans la feuille de route de la filière maritime du groupe avec notamment **le soutien de l'innovation responsable et des seatech** (entreprises et start-up qui travaillent à révolutionner les usages des activités maritimes en œuvrant à la régénération de l'océan et à la protection des écosystèmes marins).

## Des politiques d'exclusion de pratiques à fort impact négatif

Bien que souhaitant accompagner les acteurs dans leur transition, le groupe Crédit Mutuel Arkéa adopte également des politiques sectorielles dites d'exclusion concernant spécifiquement les secteurs qui, par leurs actions de production et/ou d'extraction, exercent de fortes pressions sur la biodiversité.



## DES PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR LA BIODIVERSITÉ MARINE

Dans le cadre de sa filière maritime, le **Crédit Mutuel de Bretagne finance une plateforme connectée au profit du CEVA (Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues)**<sup>26</sup>. Elle permet de suivre et collecter en temps réel les données relatives à la qualité de l'eau, à la météo et à la biomasse algale, dans l'estuaire du Trieux (22), zone de nombreuses activités aquacoles. Cette plateforme est accessible aux professionnels de la filière algue, désireux de se former aux pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, aux industriels ou aux scientifiques souhaitant mener des travaux de recherche spécifiques avec le CEVA. Ce projet permettra également de suivre l'impact du changement climatique sur la croissance et la reproduction des espèces.

Le Crédit Mutuel Arkéa est partenaire mécène de **Pure Ocean, un fonds de dotation qui accompagne les projets innovants en matière de protection de la biodiversité marine**. Par exemple, en 2023, le projet lauréat, "Plasticdrugs"<sup>27</sup>, porté par l'Université de Bretagne Occidentale et le LEMAR (Laboratoire des sciences de l'environnement marin) analyse les interactions entre microplastiques et polluants émergents et leurs impacts sur les animaux et les humains.

- Depuis 2020, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a pris des engagements de sortie des énergies fossiles, **charbon** et **pétrole et gaz** (en conventionnel et en non conventionnel, selon certains seuils). Ces engagements incluent notamment l'exclusion des acteurs impliqués dans des projets controversés liés à des conflits violents, la destruction de l'environnement, l'atteinte aux droits humains des communautés locales et/ou faisant l'objet d'actions en justice, identifiés par l'ONG Urgewald<sup>28</sup>.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest et la salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa mettent en place certaines exclusions liées à des pratiques agricoles pouvant entraîner de la déforestation<sup>29</sup>.



26 - <https://www.ceva-algues.com/document/plateforme-de-culture-connectee-en-mer/>

27 - <https://www.pure-ocean.org/nos-projets/plasticdrugs/>

28 - [https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-12/politique-petrole\\_gaz-credit-mutuel-arkea\\_finance-durable\\_csr\\_2023.pdf](https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-12/politique-petrole_gaz-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf)

29 - [https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-12/politique-agriculture-viticulture-agroalimentaire-credit-mutuel-arkea\\_finance-durable\\_csr\\_2023.pdf](https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-12/politique-agriculture-viticulture-agroalimentaire-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf)

## L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES COLLECTIVES À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Le groupe soutient les acteurs publics et privés des territoires dans leurs initiatives concrètes en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité. Par exemple :

► **En Bretagne, le groupe est mécène fondateur de la fondation Breizh Biodiv**, créée fin 2020 à l'initiative de la Région Bretagne. Cette fondation finance des actions en lien avec cinq enjeux : planter pour demain, agir pour la biodiversité, agir pour la préservation de la ressource en eau, s'adapter au réchauffement climatique et la mobilisation citoyenne.

► **En Nouvelle Aquitaine :**

- **le groupe a investi dans le fonds VitiREV Innovation** qui finance des jeunes sociétés françaises et européennes innovantes, apportant des solutions pour la transition écologique du secteur viti-vinicole, afin de favoriser son adaptation au changement climatique et réduire son impact sur l'environnement.
- **le Crédit Mutuel du Sud-Ouest est partenaire financier du sommet de l'Agroécologie de Bordeaux** qui a permis en 2023 à 400 professionnels d'échanger sur les bonnes pratiques agroécologiques.





## ORIENTER LES FLUX FINANCIERS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

### L'INTÉGRATION DE CRITÈRES BIODIVERSITÉ

#### Dans l'accompagnement des entreprises souhaitant s'inscrire dans une démarche de progrès

► Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels propose un dispositif d'accompagnement des acteurs dans leur transition, le prêt "Pact Trajectoire ESG". Les clients qui souscrivent à ce prêt bénéficient d'une évaluation ESG périodique pendant la durée du crédit, qui conditionne l'évolution des conditions financières du prêt. Ce dispositif intègre des questions liées à la biodiversité, ciblées suivant le secteur d'activité : par exemple la réalisation d'un diagnostic biodiversité, l'existence d'initiatives et actions en faveur de la biodiversité et de l'économie circulaire. Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels contribue ainsi au financement de l'Eurométropole de Strasbourg, le

Syndicat d'eau du Dunkerquois, des Hospices civils de Lyon, la Régie des eaux de Montpellier, de l'établissement public de valorisation des déchets Trifyl, de Galapagos Gourmet.

► Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels propose également à ses clients volontaires un dispositif de sensibilisation, d'évaluation et de progrès de leur performance ESG. Ce dispositif intègre des questions spécifiquement liées à la biodiversité, ciblées suivant le secteur d'activité. Les réponses, positives ou négatives, vont permettre de proposer aux clients des plans d'actions sur les thèmes identifiés.

► Arkea Banque Entreprises et Institutionnels a également signé en novembre 2023 un partenariat avec Birdeo, cabinet précurseur du recrutement et du conseil RH spécialisé en RSE. Grâce à la filiale de Birdeo, People4Impact, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pourra proposer à ses clients des missions de conseils innovantes, pour leur permettre d'engager la transformation durable de leur business model, en particulier sur les sujets d'adaptation au changement climatique et de la perte de la biodiversité.

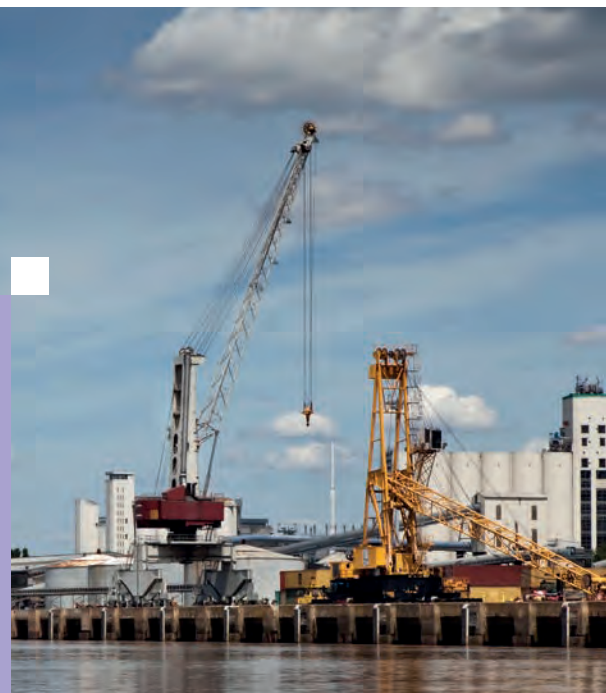
## ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE : L'EXEMPLE DU GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) a signé en 2020 auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels un prêt "PACT trajectoire ESG", pour financer le projet de modernisation du parc à conteneurs de Bassens. En complément de l'accès au financement, ce prêt permet au GPMB de bénéficier d'un accompagnement stratégique destiné à sa transformation sociétale et environnementale, qui est déclinée et mesurée selon les axes suivants : environnement, social, écosystème du port et gouvernance. L'évaluation ESG périodique pendant la durée du crédit conditionne l'évolution des conditions financières du prêt.

Le GPMB s'est doté d'une stratégie environnementale reposant sur cinq axes :

- connaître son environnement ;
- aménager durablement ses espaces ;
- maîtriser ses nuisances ;
- gérer et préserver ses espaces naturels ;
- informer et sensibiliser.

Le Port de Bordeaux couvre 2 500 hectares de terrains dont 1 000 à vocation de "zones naturelles" et 500 disponibles pour des implantations logistiques et industrielles. Sept sites classés Natura 2 000 sont également intégrés dans la circonscription du port.



## Dans la gestion d'actifs

### ► Intégration de la biodiversité dans la notation ESG

L'analyse ESG des émetteurs corporates, développée par Federal Finance Gestion, tient compte de 3 des 5 facteurs de risques directs qui engendrent une perte de biodiversité : le changement climatique, la pollution et l'utilisation des terres. Si ces facteurs directs impliquent des pressions (exprimées en émissions de Gaz à Effet de Serre pour le changement climatique, en NOX/SOX pour la pollution et en km² de terres occupées/transformées pour l'utilisation des terres), leur prise en compte est intégrée dans la notation ESG des émetteurs. La performance des

émetteurs sur ces enjeux est ainsi mesurée et intégrée à la note finale ESG et par conséquent dans les décisions d'investissement.

### ► Engagement actionnarial des sociétés de gestion d'actifs

Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion mettent en place une démarche d'engagement, en initiant, dans un premier temps, un dialogue constructif avec certaines sociétés dont la notation extra-financière serait en dessous de la moyenne de leur secteur. Cette démarche vise à les inciter à adopter des politiques et comportements responsables eu égard à leurs enjeux extra-financiers.

Les enjeux liés à la perte de biodiversité sont intégrés à cette démarche.

**Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion participent également à des actions d'engagements collectifs**, notamment via Finance for Biodiversity Pledge :

- signature fin 2022 du plaidoyer pour la COP15 ;
- participation depuis 2023 à **Nature Action 100, une initiative mondiale dirigée par 190 investisseurs**, qui vise à inciter 100 entreprises, dans 8 secteurs clés, à faire preuve d'une plus grande ambition et à prendre des mesures pour lutter contre le déclin de la biodiversité et ainsi atténuer les risques financiers.

## Dans les activités de capital-investissement

Arkéa Capital intègre l'enjeu biodiversité à l'ensemble du cycle d'investissement. Les risques et opportunités liés à la biodiversité font l'objet d'une analyse avant investissement et d'un suivi post investissement au travers d'un questionnaire et du dialogue avec les participations. Arkéa Capital encourage ses participations à se prémunir contre les risques liés à l'érosion de la biodiversité, à réduire leurs impacts négatifs et à accroître leurs impacts positifs pour la préservation de la biodiversité. Ils sont détaillés dans le rapport Article 29 de la loi Énergie Climat d'Arkéa Capital<sup>30</sup>.

Arkéa Capital investit dans des entreprises porteuses de solution pour la restauration ou la préservation de la nature au travers de ses fonds à impact We Positive Invest 1 & 2. A titre d'exemple, Arkéa Capital a investi dans la société Poiscaille qui favorise une gestion responsable de la ressource halieutique sauvage des côtes françaises par le développement d'une plateforme d'abonnement à un "casier de la mer" com-

posé de produits frais de la mer en circuit court.

## Dans les décisions d'investissement pour compte propre du Crédit Mutuel Arkéa

Toute décision d'investissement est soumise à une évaluation ESG des pratiques des contreparties, intégrant les enjeux en matière de biodiversité et de climat.

Le Crédit Mutuel Arkéa a par ailleurs pris des participations directes dans des fonds d'investissement qui intègrent spécifiquement les enjeux de biodiversité :

- **Le fonds Swen Blue Ocean de Swen Capital** investit dans des solutions innovantes pour la régénération de l'océan avec trois priorités : lutte contre la surpêche, la pollution et le changement climatique.
- **Le fonds Impact Ocean de Go Capital** finance les projets innovants de start-up et de PME de l'industrie maritime qui contribuent à la transition écologique et à la modernisation de la filière.

## La prise en compte des controverses liées à la biodiversité

L'identification, la qualification et la gestion des controverses, dont celles liées aux atteintes à l'environnement sont intégrées dans de nombreux process des activités du groupe Crédit Mutuel Arkéa (gestion d'actifs, capital-investissement, financement soumis au comité de crédit d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels). Une recherche de controverses est également menée dans le cadre des opérations de croissance externe du Crédit Mutuel Arkéa.



30 - [https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/RAPPORT%20ARTICLE%2029%20\(4\)-avec%20compression.pdf](https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/RAPPORT%20ARTICLE%2029%20(4)-avec%20compression.pdf)



## DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE THÉMATIQUES

Des solutions d'épargne favorisant la préservation du capital naturel sont proposées aux différentes typologies de clientèles.

- ▶ Federal Finance Gestion a développé des produits d'épargne orientés vers la transition environnementale, notamment
  - le fonds **Federal Global Green Bonds** qui investit sur des obligations vertes (Green Bonds) internationales et a obtenu le label Green-Fin en juin 2020 ;
  - le fonds à formule **Autofocus Transition Climat** qui participe au financement des entreprises françaises les plus vertueuses en matière de décarbonation.
- ▶ Schelcher Prince Gestion pro-

pose à ses clients institutionnels deux fonds infrastructure "verts" s'appuyant notamment sur l'outil de géolocalisation IBAT (Integrated Biodiversity Assessments Tools) permettant d'intégrer dans les décisions d'investissement des données sur les zones protégées et l'indice de diversité des espèces.

- ▶ La salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa développe, à destination des clients du groupe, une offre de placements structurés, au format obligations vertes (Green Bonds) et basée sur des indices actions intégrant les enjeux de l'eau, du climat, des forêts et des océans, par exemple **Transition Globe** et **Perspectives Globe**. Ainsi en 2023, 100 % des campagnes commer-

ciales sur les placements structurés auprès des clients particuliers du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont été proposées avec des obligations vertes (Green Bonds).

Au delà de ces produits d'épargne thématiques, par le référencement d'associations dédiées aux enjeux environnementaux, les clients du **Crédit Mutuel de Bretagne**, du **Crédit Mutuel du Sud-Ouest** de **Fortuneo** et d'**Arkéa Banque Privée** peuvent réaliser des dons à ces associations, via leur Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) ou le Livret solidaire. Par exemple, en 2023, ils ont pu soutenir Surfrider, France Nature Environnement, Planète Urgence, Pure Ocean.

## DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE PROJETS FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Différentes entités du groupe développent des solutions de financement pouvant conduire à la réduction des impacts sur la biodiversité.

► Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels propose "Arkéa Impulse", un prêt dédié au financement de projets de transition environnementale et sociale. Avec une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans, il permet d'accompagner, sur le temps long et avec des conditions bonifiées, des projets de transition dont le retour sur investissement n'est pas toujours immédiat. Trois objectifs et critères d'attribution de la bonification pour le prêt sont directement en lien avec la préservation de la biodiversité :

- favoriser les intrants issus de sources durables ;
- réduire la consommation d'eau ;
- restaurer la biodiversité et réduire l'artificialisation des sols.

► Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent également des solutions dédiées à taux avantageux :

- le prêt Pronoveo, une offre de financement aux entreprises qui permet de rénover les bâtiments pour réduire la consommation d'eau et d'électricité, d'investir dans des véhicules et des équipements plus écologiques, de réduire les déchets et les emballages et de développer la pêche et l'aquaculture durable.

Plus précisément, en agriculture et viticulture :

- le prêt Agrinoveo, une solution de financement pour la production d'énergie verte, la rénovation des exploitations en vue de réduire la consommation d'eau et d'électricité, l'acquisition de matériel agricole écologique ;
- le prêt Alter Agrinoveo, une solution de financement destinée à l'ac-

celération des transitions agricoles dont le bien-être animal, les filières de qualité (bio et labels), l'implantation de haies et de talus et la réduction des émissions de méthane via par exemple la couverture de fosses ;

- le prêt CléMat+, dédié à l'acquisition de matériel à performance agroenvironnementale pour la gestion durable des cultures : désherbage mécanique, réduction des pesticides...





## LES ENGAGEMENTS EN TANT QU'ENTREPRISE

### UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

► Le groupe a cartographié, pour ses différentes familles d'achats, les potentielles atteintes négatives à l'environnement, en s'appuyant sur un outil développé par l'Afnor. Pour les familles d'achats identifiées comme pouvant avoir des impacts importants sur le capital naturel (utilisation des ressources naturelles, gestion des déchets et fin de vie des produits, pollution, atteinte à la biodiversité), **des plans d'atténuation** comme l'intégration de

**contraintes spécifiques dans les appels d'offres et les cahiers des charges des fournisseurs, sont en cours de déploiement.**

► Pour certaines catégories d'achats à fort impact, comme le papier, **des objectifs de réduction de la consommation sont en place et s'accompagnent de politiques d'achats basées sur le respect de labellisations ou le recours à des produits recyclés.**

► Le Code de conduite du fournisseur, annexé aux contrats, intègre également des exigences relatives à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité<sup>31</sup>.

31 - [https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c\\_39674/fr/code-de-conduite/-/fournisseurs](https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_39674/fr/code-de-conduite/-/fournisseurs)



## LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Le patrimoine immobilier inclut les bâtiments d'exploitation, occupés par les salariés, et les bâtiments à vocation d'investissements immobiliers. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé dans une démarche d'amélioration quant aux pressions que ses propres bâtiments peuvent exercer sur la biodiversité. Différentes initiatives sont mises en place à la fois pour mieux appréhender le sujet et agir en faveur d'une réduction des impacts négatifs.

► Une démarche de certification BREEAM, Building Research Establishment Environmental Assessment Method, est en cours

**sur une partie du parc immobilier d'exploitation et d'investissement.**

Il s'agit de la principale méthode d'évaluation des performances environnementales des bâtiments. Cette méthode reconnaît et reflète la valeur des actifs les plus performants tout au long du cycle de vie de l'environnement bâti, de la nouvelle construction à l'utilisation et à la rénovation.

► Afin de mieux comprendre l'état écologique de ses sites, le groupe fait appel à des écologues. Les recommandations des spécialistes sont prises en compte en amont des projets de construction ain-

si que pour l'amélioration des sites existants.

► L'optimisation de la gestion de l'eau (consommation et gestion des eaux pluviales) est également un enjeu identifié. Ainsi en 2023, des puits d'infiltration ont été réalisés sur les parkings du siège afin d'alimenter la nappe phréatique et optimiser la gestion des eaux pluviales.



## LE MÉCÉNAT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de ses propres actions de mécénat, le Crédit Mutuel Arkéa et ses filiales soutiennent des associations œuvrant pour la préservation du capital naturel par des actions de sensibilisation et de recherche. Par exemple en 2023 et 2024 : Pure Ocean, Surfrider, la Fondation Tara, La Ligue de Protection des Oiseaux. Suravenir Assurances a également signé un partenariat avec MiniBig Forest dont la mission est de recréer des mini forêts urbaines, à partir d'essences d'arbres locales et résistantes au changement climatique.



## DES PREMIERS OBJECTIFS À MOYEN TERME

### LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE ENTREPRISE À MISSION

En adoptant la qualité de société à mission et en déclinaison de son engagement statutaire "**#2 Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale**", le groupe s'est fixé, pour l'année 2024<sup>32</sup> :

- ▶ un objectif de 900 M€ de production annuelle de financement en faveur de la transition environnementale (dont climat et biodiversité),
- ▶ un objectif de 300 M€ de collecte brute annuelle d'épargne pour la transition environnementale (produits ou référencés par les fabricants).

32 - [https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-05/web\\_075067\\_rapport\\_de\\_mission\\_2022\\_planches.pdf](https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-05/web_075067_rapport_de_mission_2022_planches.pdf)

## LES OBJECTIFS D'ALIGNEMENT AVEC LES ACCORDS DE PARIS SUR LE CLIMAT

Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'alliance "Net Zero Banking Alliance" en 2022 et s'est ainsi engagé à aligner ses investissements et portefeuilles de financements sur l'objectif "zéro émission nette" d'ici 2050 et à

fixer un objectif intermédiaire pour 2030, selon les lignes directrices de l'alliance. En 2023, il a adopté des objectifs d'intensité carbone à 2030 pour des secteurs "carbo intensifs", sources de pressions sur la biodiversité.

L'analyse des émissions financées, des scénarios climatiques de référence ainsi que les tendances économiques et réglementaires de chaque secteur ont permis la **définition des objectifs d'intensité carbone à 2030** suivants :

| Secteur                                                                                                             | Périmètre couvert                                                                   | Scénario de référence                  | Scopes couverts | Objectif d'intensité carbone à 2030                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------------|
|  ► <b>ACIER</b>                    | Entreprises du Code NACE 24.10 entreprises productrices d'acier <sup>33</sup>       | NZE 2050 de l'AIE (version 2021)       | scopes 1 et 2   | 1 024 kgCO <sub>2</sub> par tonne d'acier produit   |
|  ► <b>CIMENT</b>                   | Entreprises du Code NACE 23.51 entreprises productrices de ciment <sup>33</sup>     | NZE 2050 de l'AIE (version 2021)       | scopes 1 et 2   | 463 kgCO <sub>2</sub> par tonne de ciment produit   |
|  ► <b>TRANSPORT AÉRIEN</b>        | Entreprises du Code NACE 51.10 compagnies aériennes <sup>34</sup>                   | NZE 2050 de l'AIE (version sept. 2023) | scope 1         | 72 gCO <sub>2</sub> par km et par passager          |
|  ► <b>IMMOBILIER RÉSIDENTIEL</b> | 90 % du portefeuille de prêts habitat du groupe couvert par la mesure <sup>35</sup> | -                                      | scopes 1 et 2   | 12 kgCO <sub>2</sub> e par m <sup>2</sup> et par an |

### SCÉNARIO NZE 2050 DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (AIE)

Le scénario d'émissions "net zero" d'ici à 2050 est un scénario normatif qui montre la voie à suivre pour que le secteur mondial de l'énergie parvienne à des émissions nettes de CO<sub>2</sub> nulles d'ici à 2050. Il permet de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle (avec une probabilité d'au moins 50 %), conformément aux réductions d'émissions évaluées dans le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le groupe a initié ses travaux en utilisant la version 2021 des chiffres de l'AIE, disponibles jusqu'en septembre 2023.

L'AIE a publié une version actualisée de son scénario à cette date. Les données concernant les enjeux climatiques du secteur aérien sont donc fondées sur la version publiée en septembre 2023 alors que les engagements sur les secteurs de l'acier et du ciment ont été pris en s'appuyant sur les chiffres de 2021, disponibles lors de la construction de ces objectifs.

Au delà des objectifs fixés au niveau du groupe, les entités des métiers de la gestion d'actifs<sup>36</sup> et du capital-investissement déploient, ou vont déployer dans les prochains mois, des premières stratégies d'alignement avec les objectifs de la COP15. Ainsi, Arkéa Capital a construit, en 2023, sa stratégie biodiversité à horizon 2030<sup>37</sup>.

33 - Périmètre recentré sur les entreprises dont l'activité principale est couverte par le scénario de l'AIE. Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkéa Crédit-Bail, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et placements de trésorerie de la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa

34 - Périmètre recentré sur les entreprises dont le cœur de métier est couvert par le scénario de l'AIE. Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkéa Crédit-Bail, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et placements de trésorerie de la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa

35 - Périmètre du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

36 - Périmètre : Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion et Suravenir

37 - [https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Strat%C3%A9gie%20Biodiversit%C3%A9%20\(4\)%20\(2\).pdf](https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Strat%C3%A9gie%20Biodiversit%C3%A9%20(4)%20(2).pdf)



**E**n matière de préservation et de restauration de la biodiversité et du capital naturel, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue. **Différents leviers d'actions sont en cours de construction et ils s'inscrivent en cohérence avec les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.**

Comme pour l'enjeu climatique, la prise en compte de la perte de bio-

diversité nécessite **d'accompagner chaque partie prenante dans ses propres enjeux et de tenir compte d'une phase de transition nécessaire** pour certains secteurs, à la fois matériels pour le groupe et stratégique pour la préservation de la biodiversité **comme les secteurs en lien avec l'alimentation et l'aménagement urbain et le logement.**

L'action du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit en cohérence dans une démarche sur le temps long.

# Crédit Mutuel **ARKEA**

1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél. : 02 98 00 22 22

**cm-arka.com**

@cmarkea

---

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.  
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir, Suravenir Assurances..).

